

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision: 1.1 Date: 11.03.2015

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP) & 453/2010



Tiger Tim

www.tigertimproducts.co.uk

Allume-feu (Kérosène)

1. SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1	Identificateur de produit Désignation Commerciale N° CAS N° EINECS No. D'Enregistrement d'REACH	Allume-feu (Kérosène) Mélange. Mélange. Aucune attribué.
1.2	Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Utilisation Identifiée Utilisations Déconseillées	Produit utilisé pour l'allumage de combustibles solides dans les appareils domestiques. Rien de connu.
1.3	Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Fabricant Téléphone Fax Email (personne compétente)	Tiger Tim Products Ltd Rhousesmor, Mold Flintshire, CH7 6PZ Royaume-Uni +0044 (0) 1352 78 0861 +0044 (0) 1352 78 1294 sales@tigertimproducts.co.uk
1.4	Numéro d'appel d'urgence Tél. d'urgence	ORFILA (INRS) +33 (0)1 45 42 59 59 Langue(s) parlée(s) : Français, 24 heures Tiger Tim Products Ltd +0044 (0) 1352780861, +0044 (0) 7984473602, +0044 (0) 7931831452 Langue(s) parlée(s) : Anglais, 24 heures

2. SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1	Classification de la substance ou du mélange	
2.1.1	Classification conformément au règlement 1272/2008 et ses adaptations	Flam. Sol. 2; H228
2.1.2	Classification conformément aux directives 67/548/CEE, 1999/45/CEE et leurs adaptations	R10: Inflammable.
2.2	Éléments d'étiquetage Désignation Commerciale Pictogramme(s) de Danger Mention(s) d'Avertissement Mention(s) de Danger Conseil(s) de Prudence	Selon le Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP) Allume-feu (Kérosène)  ATTENTION H228: Matière solide inflammable. P102: Tenir hors de portée des enfants. P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision: 1.1 Date: 11.03.2015



Tiger Tim

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP) & 453/2010

www.tigertimproducts.co.uk

flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

2.3 Autres dangers

Ne contient pas de matières PBT ou vPvB.

3. SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélange

Description générale: Contient un mélange complexe et variable de combustibles hydrocarbures dans une proportion supérieure à 75%.

Classification CE No. 1272/2008

Ingrédients déclenchant les dangers et présence de seuils supérieurs à ceux indiqués dans les textes.

Composants Dangereux	%W/W	Numéro(s) d'identification	Numéro(s) d'enregistrement	Classification CE et Mention(s) de Danger
Kerosene (petroleum), hydrodesulfurized	0 - 75%	N° CAS 64742-81-0 N° CE 265-184-9	01-2119462828-25-xxxx	Flam. Liq. 3; H226 Asp. Tox. 1; H304 Skin Irrit. 2; H315 STOT SE 3; H336 Aquatic Chronic 2; H411
Kerosene (petroleum)	0 - 75%	N° CAS 8008-20-6 N° CE 232-366-4	01-2119485517-27-xxxx	Flam. Liq. 3; H226 Asp. Tox. 1; H304 Skin Irrit. 2; H315 STOT SE 3; H336 Aquatic Chronic 2; H411
Kerosene (Fischer Tropsch), Full range, C8-C16 branched and linear alkanes	0 - 75%	N° CAS 848301-66-6 N° CE 481-670-5	01-0000020121-90-xxxx	Flam. Liq. 3; H226 Asp. Tox. 1; H304

Substances de kérosène peuvent contenir impureté (s) dangereuse:

Xylene	<2%	N° CAS 1330-20-7 N° CE 215-535-7	01-2119488216-32-xxxx	Flam. Liq. 3; H226 Acute Tox. 4; H312 Acute Tox. 4; H332 Skin Irrit. 2; H315
Ethylbenzene	<2%	N° CAS 100-41-4 N° CE 202-849-4	01-2119489370-35-xxxx	Flam. Liq. 3; H225 Acute Tox. 4; H332

Classification CE No. 67/548/EEC

Ingrédients déclenchant les dangers et présence de seuils supérieurs à ceux indiqués dans les textes.

Composants Dangereux	%W/W	Numéro(s) d'identification	Numéro(s) d'enregistrement	Classification CE et Phrases de Risque
Kerosene (petroleum), hydrodesulfurized	0 - 75%	N° CAS 64742-81-0 N° CE 265-184-9	01-2119462828-25-xxxx	R10: Inflammable. R38: Irritant pour la peau. N; R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Kerosene (petroleum)	0 - 75%	N° CAS 8008-20-6 N° CE 232-366-4	01-2119485517-27-xxxx	R10: Inflammable. R38: Irritant pour la peau. N; R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision: 1.1 Date: 11.03.2015



Tiger Tim

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP) & 453/2010

www.tigertimproducts.co.uk

				R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Kerosene (Fischer Tropsch), Full range, C8-C16 branched and linear alkanes	0 - 75%	N° CAS 848301-66-6 N° CE 481-670-5	01-0000020121-90-xxxx	R10: Inflammable. R65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Substances de kérosène peuvent contenir impureté (s) dangereuse:

Xylene	<2%	N° CAS 1330-20-7 N° CE 215-535-7	01-2119488216-32-xxxx	R10: Inflammable. R20/21: Nocif par inhalation et par contact avec la peau. R38: Irritant pour la peau.
Ethylbenzene	<2%	N° CAS 100-41-4 N° CE 202-849-4	01-2119489370-35-xxxx	F; R11: Facilement inflammable. R20: Nocif par inhalation.

3.3 Autres informations

Pour le texte complet des mentions-H et des phrases-R, voir Chapitre 16.

4. SECTION 4: PREMIERS SECOURS



4.1 Description des premiers secours

Inhalation

Voie d'exposition peu probable. Produit solide.

EN CAS D'INHALATION: Si la respiration est difficile, transporter la victime en plein air et la maintenir au repos dans une position où elle peut respirer confortablement.

Contact avec la Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

Ingestion

En cas d'ingestion, ne pas faire vomir: consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque une irritation cutanée.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter symptomatiquement.

5. SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'Extinction Appropriés

Dioxyde de carbone, poudre sèche, de pellicule aqueuse Mousses fromage, mousse anti-alcool ou de l'eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas utiliser de jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ce produit peut engendrer de la fumée nocive en cas de feu. Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone.

5.3 Conseils aux pompiers

Les membres des services de lutte contre l'incendie doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome. Combinaison de protection assurant une protection complète. Maintenir les récipients au frais en les arrosant d'eau s'ils sont exposés au feu. Evacuer si nécessaire.

6. SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Enlever ou rendre inoffensives toutes sources d'ignition. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Assurer une ventilation adéquate.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision: 1.1 Date: 11.03.2015



Tiger Tim

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP) & 453/2010




www.tigertimproducts.co.uk

- | | | |
|-----|--|--|
| 6.2 | Précautions pour la protection de l'environnement | Empêcher toute contamination du réseau des eaux usées, égouts ou cours d'eau. |
| 6.3 | Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage | Balayer et pelleter dans les fûts à déchets ou sacs plastiques. Transférer dans un conteneur à couvercle pour mise à disposition ou récupération. Conserver à l'écart de la chaleur et de toute source d'ignition. |
| 6.4 | Référence à d'autres sections | Consulter Aussi les Section 13. |

7. SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

- | | | |
|-----|--|---|
| 7.1 | Précautions à prendre pour une manipulation sans danger | Effets nocifs peu probables dans les conditions normales de manipulation et d'utilisation. Porter des gants adaptés si un contact prolongé avec la peau est probable. Se laver soigneusement les mains après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Conserver à l'écart de la chaleur et de toute source d'ignition. Éviter de respirer vapeurs. |
| 7.2 | Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Température de stockage
Temps limite de stockage
Matières incompatibles | Ambiante. Tenir à l'écart de la chaleur et de la lumière solaire directe.
Stable à des températures ambiantes. A maintenir dans un endroit bien ventilé.
Agents oxydants forts. |
| 7.3 | Utilisation(s) finale(s) particulière(s) | Produit utilisé pour l'allumage de combustibles solides dans les appareils domestiques. |

8. SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

- | | | |
|-------|--|---|
| 8.1 | Paramètres de contrôle | |
| 8.1.1 | Limites d'exposition sur le lieu de travail | En raison des constituants étant lié par le processus de polymérisation, il n'y a pas de limites d'exposition pour ce produit.
No LEP: Limite d'exposition Professionnelle (WEL: UK HSE EH40). |
| 8.1.2 | Valeur limite biologique | Non fixé. |
| 8.1.3 | PNECs et DNELs | Non fixé |
| 8.2 | Contrôles de l'exposition | |
| 8.2.1 | Contrôles techniques appropriés | Assurer une ventilation adéquate. |
| 8.2.2 | Équipement personnel de protection
Protection des yeux/du visage | Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
Non requis normalement. |
| |  | |
| | Protection de la peau (Protection des mains/ Divers) | Porter des gants adaptés si un contact prolongé avec la peau est probable.
Porter des gants imperméables (NE374). Caoutchouc nitrile, Temps de pénétration >240 minute(s). |
| |  | |
| | Protection respiratoire | Normalement, aucune protection respiratoire individuelle est nécessaire. |
| |  | |
| 8.2.3 | Risques thermiques
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement | Non applicable.
Éviter le rejet dans l'environnement. |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Tiger Tim

Révision: 1.1 Date: 11.03.2015

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP) & 453/2010

www.tigertimproducts.co.uk

9. SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Solide.
Couleur.	Blanc.
Odeur	Pétrole dénaturé
Seuil Olfactif (ppm)	Non fixé.
pH	Non disponible
Point de Fusion (°C) / Point de Congélation (°C)Point de Congélation (°C)	-47°C (Kérosène)
Point/Intervalle d'ébullition (°C)	Non disponible. (Kérosène)
Point d'Eclair (°C)	38 - 55°C (Kérosène)
Taux d'Evaporation	Non disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Matière solide inflammable: Taux de combustion <= 45 secondes (Mélange)
Limites d'Explosivité	Non applicable.
Pression de Vapeur (mm Hg)	Non disponible.
Densité de Vapeur (Air=1)	Non disponible.
Densité relative	0.7 g/cm ³ @ 20°C (Mélange)
Solubilité(s)	Insoluble dans l'eau.
Coefficient de Partage (n-Octanol/eau)	Non disponible.
Température d'Auto-Inflammabilité (°C)	Non disponible.
Température de Décomposition (°C)	Non disponible.
Viscosité (mPa.s)	Solide (Mélange).
Propriétés explosives	Non Explosif.
Propriétés comburantes	Non oxydant.

9.2 Autres informations

Aucun.

10. SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité	Stable dans les conditions normales.
10.2 Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Stable dans les conditions normales.
10.4 Conditions à éviter	Tenir à l'écart de la chaleur et de la lumière solaire directe. Éviter tout contact avec une source de chaleur ou d'inflammation.
10.5 Matières incompatibles	Agents oxydants forts.
10.6 Produit(s) de décomposition dangereux	Produits de décomposition: Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone.

11. SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

11.1.1 Mélange	
Toxicité aiguë	Compte-tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas réunis
Irritation	Kérosène (petroleum), hydrodesulfurized. Skin Irrit. 2; (lapin) OCED 404 Mélange - Skin Irrit. 2: Provoque une irritation cutanée.
Corrosivité	Compte-tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas réunis
Sensibilisation	Compte-tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas réunis
Toxicité à dose répétée	Compte-tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas réunis
Cancérogénicité	Compte-tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas réunis
Mutagénicité	Compte-tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas réunis
Toxicité pour la reproduction	Compte-tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas réunis

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision: 1.1 Date: 11.03.2015



Tiger Tim

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP) & 453/2010

www.tigertimproducts.co.uk

	Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	Kerosene (petroleum), hydrodesulfurized. STOT SE 3
	Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Mélange – Non Classé.
11.2	Autres informations	Compte-tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas réunis Aucun.

12. SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1	Toxicité	Mélange Non Classé. Faible toxicité aiguë.
12.2	Persistence et dégradabilité	Le produit est susceptible d'être persistant dans l'environnement. Une partie des composants sont biodégradables. (Kerosene)
12.3	Potentiel de bioaccumulation	La substance n'a pas de potentiel de bioaccumulation.
12.4	Mobilité dans le sol	Soluble dans l'eau. Le produit a une faible mobilité dans le sol.
12.5	Résultats des évaluations PBT et vPvB	Pas classé comme PBT ou vPvB.
12.6	Autres effets néfastes	Rien de connu.

13. SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1	Méthodes de traitement des déchets	L'élimination normale s'effectue via une incinération réalisée par un spécialiste agréé. L'élimination doit être effectuée en accord avec la législation locale, régionale ou nationale.
13.2	Autres informations	Emballages non nettoyés peut contenir de petites quantités de produit inflammable afin de soins est nécessaire pour éviter les sources d'inflammation.

14. SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	ADR/RID	IMDG	IATA/ICAO
14.1	Numéro ONU	UN 2623	
14.2	Nom d'expédition des Nations unies	FIRELIGHTERS, SOLID with Liquide inflammable	FIRELIGHTERS, SOLID with Liquide inflammable
14.3	Classe(s) de danger pour le transport	4.1	4.1
14.4	Groupe d'emballage	III	III
14.5	Dangers pour l'environnement	Non classé comme Polluant Marin.	Non classé comme Polluant Marin.
14.6	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Voir Rubrique: 2	
14.7	Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.	
14.8	Autres informations	Quantité limitée : LQ9 Transport Catégorie: 4(E)	

15. SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1	Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement	Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP) Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) Directive 67/548/CEE & Directive 1999/45/CE Transport international des marchandises dangereuses par route (ADR) Transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer (RID) International Maritime Dangerous Goods (IMDG) Transport des marchandises dangereuses par air (OACI)
15.1.1	Règlements de l'UE Autorisations et/ou Restrictions à l'Utilisation	Rien de connu.
15.1.2	Règlements nationaux	Rien de connu.
15.2	Évaluation de la sécurité chimique	Non disponible.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Tiger Tim

Révision: 1.1 Date: 11.03.2015

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP) & 453/2010

www.tigertimproducts.co.uk

16. SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Sections contenant des révisions ou mises à jour:

Révision 1.1 - Section 3.2 (Révision Date 11.03.2015)

Date de la Première Édition 29.01.2015.

References: Fiche de données de sécurité pré-existante (FDS) et Enregistrement(s) ECHA pré-existant Kerosene (petroleum), hydrodesulfurised (N° CAS 64742-81-0), Kerosene (petroleum) (N° CAS 8008-20-6), Kerosene (Fischer Tropsch), Full range, C8-C16 branched and linear alkanes (N° CAS 848301-66-6), Xylene (N° CAS 1330-20-7) and Ethylbenzene (N° CAS 100-41-4).

Classification de la substance ou du mélange Selon le Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)	Procédure de classification
Flam. Sol. 12; H228	Manuel d'épreuves Critères de test des Nations Unies - Matière solide inflammable Résultat du test
Non classé pour Asp. Tox. 1; H304	Non classé pour Asp. Tox. 1. Viscosité Cinématique Résultat du test
Non classé pour Skin Irrit. 2; H315	Très susceptible de provoquer une irritation de la peau. Expérience pratique - la manipulation du produit ne irrite pas. Le produit est un polymère solide.
Non classé pour STOT RE 3; H336	Très peu probable pour causer la somnolence ou des étourdissements. Expérience pratique - de respirer les vapeurs ne cause pas de somnolence ou des étourdissements. Le produit est un polymère solide.
Non classé pour Aquatic Chronic 2; H411	Non classé pour Aquatic Chronic 2. Produit solide. Insoluble dans l'eau.

LÉGENDE

LTEL	Limite d'exposition prolongée
STEL	Limite d'exposition (15 min)
DNEL	Niveau dérivé sans effet (DNEL)
PNEC	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
PBT	PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique
vPvB	vPvT: très Persistant et très Toxique
OECD	Organisation de coopération et de développement économiques

Texte intégral des Mention (s) de danger et phrases de Risque pour ingoing ingrédients

H226: Liquide et vapeurs inflammables.	F; Inflammable
H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.	N; Dangereux pour l'environnement.
H312: Nocif par contact cutané.	R10: Inflammable.
H315: Provoque une irritation cutanée.	R11: Facilement inflammable.
H332: Nocif par inhalation.	R20: Nocif par inhalation.
H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.	R20/21: Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	R38: Irritant pour la peau.
	R65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
	R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
	Xi; Irritant
	Xn; Sensibilisant

Dégagements de responsabilité

Les informations contenues dans cette publication ou autrement fourni aux utilisateurs est censé être précise et est fourni de bonne foi, mais ce est pour les utilisateurs de se assurer de l'adéquation du produit pour leur propre usage particulier. Tiger Tim Products Ltd ne donne aucune garantie quant à l'aptitude du produit à un usage particulier et toute garantie ou condition (légal ou autre) est exclue, sauf dans la mesure où l'exclusion est empêché par la loi implicite. Tiger Tim Products Ltd ne accepte aucune responsabilité pour les pertes ou dommages (autre que celui résultant de la mort ou de blessures causés par un produit défectueux, se il est prouvé), résultant du recours à cette information. Liberté sous brevets, droit d'auteur, dessins et modèles ne peut pas supposer.

Annexe à la fiche de sécurité étendue (eFDS)

Pas d'informations disponibles.